

Admission : Pièces à fournir

Lors de votre arrivée, munissez-vous des documents suivants :

Les unités d'hospitalisation Médecine et Soins de Suite et de Réadaptation	Les unités d'EHPAD
<ul style="list-style-type: none">- Carte d'identité- Carte Vitale à jour- Carte d'adhérent si vous disposez d'une mutuelle complémentaire (année en cours)- Carnet de soins gratuits si vous êtes victime de guerre	<ul style="list-style-type: none">- Copie du livret de famille- Carte Vitale à jour- Carte d'adhérent si vous disposez d'une mutuelle complémentaire (année en cours)- Carnet de soins gratuits si vous êtes victime de guerre- Deux derniers avis d'imposition ou de non-imposition- Justificatifs des pensions (ou deux derniers relevés bancaires)- Attestation Responsabilité Civile- RIB (si règlement des frais d'hébergement par prélèvement automatique)

